

VAE Accompagnant Éducatif et Social (AES)

Un nouveau référentiel de la formation Accompagnant Éducatif et Social a été défini par l'arrêté du 30 août 2021.

Dans le cadre de la VAE Accompagnant Éducatif et Social, nous proposons un dispositif d'accompagnement, alternant atelier collectif et entretien individuel. Tout au long de cet accompagnement, nous apportons des réponses aux besoins des candidats, nous les guidons dans leur analyse et leur organisation, pour ainsi favoriser la réussite de leur démarche.

Objectifs

- Savoir faire part de son parcours professionnel.
- Analyser sa pratique au vu du référentiel d'activités du Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social.
- Organiser son travail d'analyse.
- Exprimer à l'écrit et à l'oral les éléments centraux de sa pratique professionnelle.

Public concerné et pré-requis

- Salariés ou demandeurs d'emploi justifiant d'une expérience de 1 an en lien avec le diplôme visé.

Programme

- Le parcours complet est de 24h avec 6 ateliers.
- Un parcours personnalisé est évalué selon vos besoins par notre architecte de parcours

Atelier 1

- Présentation de l'objectif et des étapes de l'accompagnement.

Atelier 2

- Choix des situations correspondant aux domaines de compétences.
- Questionnements sur certaines situations.
- Présentation d'outils de description.
- 1er entretien individuel : travail sur les expériences décrites dans le livret 2.

Atelier 3

- Partage des écrits, échange entre les participants.

- Choix des situations.
- Organisation des écrits dans le livret 2.
- 2ème entretien individuel : travail sur les expériences décrites dans le livret 2.

Atelier 4

- Partage des écrits, échange entre les participants. Choix des situations.
- Préparation de sa présentation et du parcours professionnel.
- 3ème entretien individuel : travail sur les expériences décrites dans le livret 2.

Atelier 5

- Partage des écrits, échange entre les participants.
- Choix des situations.
- Préparation de sa présentation et du parcours professionnel.
- 4ème entretien individuel : travail sur les expériences décrites dans le livret 2.

Atelier 6

- Simulation de jury.
- Présentation du candidat, d'une situation et questionnement.

Votre intervenant

- Accompagnateur expérimenté VAE
- Formateur sur le DE AES

Notre démarche pédagogique

- Lors des intersessions, des objectifs de travail sont définis entre chacune des journées afin de structurer la démarche d'écriture et faciliter l'organisation temporelle.
- Méthodologie d'écriture simple et structurée (organisation chronologique, réappropriation du vocabulaire professionnel).

Le + de la formation

Regroupements collectifs qui permettent un soutien et un dynamisme, entre les candidats, tout au long de la démarche.

Quatre entretiens individuels sont également prévus, ayant pour objectif de guider le candidat dans l'écriture de son livret 2 et d'identifier d'éventuels freins dans sa progression.

Evaluation

- Evaluation de la satisfaction par un questionnaire de fin de formation.
- Evaluation de la progression tout au long du parcours à travers un livret de suivi individuel.
- Une fois votre livret 2 déposé vous serez convoqué(e) à l'oral de validation. Le jury, composé de formateurs et de professionnels, validera ou non les domaines de compétences sur lesquels vous aurez travaillé.

Pourquoi choisir Forma Santé ?

En 2022 :

11 accompagnements VAE réalisés (5 parcours aide-soignant et 6 parcours accompagnant éducatif et social).

85.71% de validation totale et 14.29% de réussite partielle (7 candidats présentés).

Parcours aide-soignant : 66.67% de validation totale et 33.33% de réussite partielle (3 présentations).

Parcours accompagnant éducatif et social : 100% de validation totale (4 présentations).

Taux de satisfaction de nos participants en 2022 : 88.89% (données issues d'une enquête réalisée auprès de 11 personnes accompagnées).

[Demande de contact](#)

Dernière modification le 17 avril 2024 à 16h29

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr